

LE PAYS CHAUVINOIS

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. 44.30.21

Musée Municipal : Place Saint.Pierre (Ville Haute)

Président : M. Pierre SAILHAN . Boulevard des Châteaux. Téléph. 44.30.93 .

Conservateur du Musée : Madame COUDERC . 7, Rue Saint-Pierre

Secrétaire : M. Jean TOULAT . 46, Place du Champ de Foire. Téléph. 44.30.69

Trésorier : M. F. P.ASSONI . 32, Rue de Saint-Savin . Téléph. 44.31.69

Banque : Crédit Agricole . Chauvigny. N° 1714

SOMMAIRE

Notre Bulletin « Le Pays Chauvinois »	P. SAILHAN
Le blason de la Société de Recherches Archéologiques de Chauvigny	P. SAILHAN
La crise agricole de 1829 à Chauvigny	P. MASSE
La vie de la Société au cours de l'année 1961-1962	Jean TOULAT
Un drame Chauvinois au XV ^e siècle.	Jean TOULAT
Note sur l'Industrie du Fer à Chauvigny	P. SAILHAN

Notre Bulletin

LE PAYS CHAUVINOIS

D'aucuns s'étonneront peut-être de la parution de ce Bulletin, estimant que cette réalisation était inutile, puisque, aussi bien, les fouilles exécutées par la Société au château baronial de Chauvigny ont déjà fait l'objet de trois rapports diffusés parmi nos confrères.

D'autres penseront que nos travaux ne méritent pas la publication et qu'il faut laisser cet honneur à ceux de nos maîtres Pictaviens !

Nous répondrons aux premiers que les fouilles du château baronial ne constituent pas toute l'activité de notre Société; que les rapports de fouille, par leur caractère technique et leur spécialisation, n'intéressent pas tous nos confrères; et que ces rapports, ne paraissant qu'à de longs intervalles de temps, ne suffisent pas à rendre compte de la vie de notre Société.

Nous dirons aux seconds que notre intention est de publier, dans ce Bulletin, tous les articles et études que les érudits de notre région consacreront à Chauvigny et qu'ils voudront bien nous confier. C'est ainsi que ce numéro contient une remarquable communication faite par M. Pierre MASSE au XVII^e Congrès des Sociétés Savantes du Centre Ouest, tenu à Chauvigny en 1961 et que nous espérons pouvoir publier dans un prochain numéro une autre communication faite à ce même Congrès par M. JAROUSSEAU.

Nous ajouterons enfin que nous estimons indispensable, pour une Société comme la notre, de posséder un bulletin.

Sans publication, en effet, tout travail scientifique est perdu.

Ce modeste organe sera donc la petite pierre que nous voulons mettre à l'édifice imposant que construisent les Sociétés savantes de notre région, ou premier rang des quelles se place la Société des Antiquaires de l'Ouest.

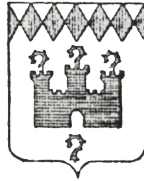
Nous souhaitons que notre, Bulletin connaisse une destinée longue et féconde.

Le Président,

P. SAILHAN.

LE BLASON

DE LA SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS



La couverture de ce Bulletin est ornée des armoiries qui ont été adoptées par le Comité de la Société, en novembre 1961.

Ces armoiries empruntent leurs éléments à deux blasons:

Le champ d'argent et les cinq fusées et deux demies de gueules, mises en chef, sont empruntées au blason des Chauvigny, où les fusées figurent en fasce.

Dans le blason adopté par la Ville de Chauvigny figure un lambel de sable: brisure de la branche des Chauvigny-Châteauroux.

Le château de trois tours surmonté de trois crosses d'évêque et la crose en pointe sont empruntés au blason de la Châtellenie de Chauvigny qui nous est connu par un sceau de 1309-1451, reproduit sous le n° 820 par M. Fr. EYGUN dans la « Sigillographie du Poitou ».

P. SAI LHAN.

LA CRISE AGRAIRE DE 1829 A CHAUVIGNY

La ville de Chauvigny; en 1829, à la fin de la Restauration, compte exactement 1.363 habitants. Autrement dit, c'est Un village comme le sont aujourd'hui Vouneuil-sur-Vienne ou Bonneuil-Matours. Comment s'est-il comporté lors de la crise agraire en 1829, qui a violemment secoué le département ? Avec résignation ou, au contraire, avec vigueur ? Telles sont les questions auxquelles je voudrais essayer de répondre ce matin.

Tout d'abord, quelles sont les causes de cette crise? Elles se ramènent à une seule, mais décisive, que nous autres, Poitevins, connaissons bien: la pluie.

Dès l'année précédente, 1828, il pleut tout l'été. Voici rapidement quelques témoignages de contemporains :

14 août 1828 : « C'est pitié de voir le laboureur se désoler devant la pluie qui gâte les récoltes. Nous n'avons eu un peu de soleil que le jour du 10 août. »

D'une autre source au même moment : "Le blé de l'année dernière est à peu près épuisé et les pluies continuelles empêchent de battre en plein air. Il en résulte une presque disette momentanée qui n'a rien d'effrayant, puisqu'elle doit cesser avec le mauvais temps. »

Les prévisions optimistes de ce journal, qui s'appelait « Le Messenger du Poitou », furent loin de se réaliser. Des orages éclatèrent en septembre, suivis de pluies torrentielles. Non seulement le froment et le seigle, mais les céréales secondaires, comme l'avoine et la baillarge, furent en grande partie perdues.

Et l'hiver qui suivit ? Très dur. Un autre témoin évoque, au printemps de 1829, « le froid aussi long que rigoureux, dit-il, que nous venons d'éprouver ». Et l'été de 1829 voit réapparaître la pluie sempiternelle de l'année précédente. À telles enseignes que, les 15 et 16 septembre, les rivières ont débordé.

Pendant tout ce temps, que devenaient les prix du blé? Comme la Vienne et la Gartempe, ils sont, eux aussi en pleine crue. Le double décalitre de froment, qui valait 2,50 F. en 1825, est passé à 3,50 F. en septembre 1828, bondit à 4 F. et 4,25 F. en avril mai 1829. Il atteindra son point culminant: 5,75 F. en septembre 1829.

Cette enfilade de chiffres peut sembler, en 1961, quelque peu abstraite. Elle cesse . de l'être lorsqu'on connaît l'opinion du Préfet de la Vienne: elle va nous donner le minimum vital de cette époque: « Lorsque le blé passe 3,50 F. le double décalitre, dit-il, le peuple souffre. » Or, ce virage dangereux se situe, nous venons de le voir, en septembre 1828. Il s'ensuit que la disette apparaît au début de 1829 et se manifeste avec force aux mois d'avril mai suivants.

La disette, ce sont les troubles sociaux. Voyons rapidement ceux de la Vienne et la place qu'y tiennent ceux de Chauvigny.

C'est à Gençay que les choses commencent, dès 1828, le 27 novembre. L'affaire ne dure pas moins de trois heures, au cours de l'après-midi. Une charrette chargée de sacs de blé, appartenant à un sieur Verron, de Poitiers, commet l'imprudence de traverser le bourg au moment où le marché bat son plein. Elle est arrêtée par 150 personnes. Des hommes grimpent dessus, l'un d'eux s'écrie: « Le blé à 3 F. le boisseau!» D'autres, pour empêcher le véhicule de repartir, veulent scier les rayons de roues. Surviennent alors des femmes armées de couteaux pour éventrer les sacs. Les gendarmes, qui assurent la police de la foire, sont débordés. Finalement, ils arrivent à dégager la charrette qui peut repartir. On procède à 14 arrestations ; 6 perturbateurs sont remis en liberté ; 8 autres, dont 5 femmes, envoyés sur la paille humide des cachots.

Voilà une des scènes types auxquelles nous allons assister tout au long du printemps de l'année suivante, 1829. Il est à remarquer que ces scènes peuvent, lorsqu'on les examine en détail, se classer ainsi :

1° Désordres sociaux, du type Gençay, que nous venons de voir. Ce sont des chargements de blé (charrettes ou mulets) attaqués au passage. Parfois, l'offensive réussit, comme cela s'était passé à Châtellerault, au cours d'une situation analogue, en 1817. Un convoi y fut littéralement volatilisé en quelques instants, sans que personne ne put l'empêcher. Il fallut que la ville, responsable de l'émeute comme s'étant déroulée sur son territoire, remboursât l'entrepreneur de transport. Parfois, l'attaque échoue et le convoi, protégé par les gendarmes ou la troupe, peut repartir. Retenons ces détails, qui, dans un instant, nous Permettront de mieux comprendre les événements de Chauvigny.

2° Désordres sociaux, du type Montmorillon, que nous allons voir maintenant.

Ce sont des troubles produits non par des passages de convois, mais au moment du marché ou de la foire. Les hauts prix du blé mis en vente déchaînent la colère du public. C'est ainsi que le samedi 25 avril 1829, à Montmorillon, au cours du marché, se produit un rassemblement que l'on évalue à 600 personnes. Un meunier de la commune, nommé Mercier, est obligé de s'enfuir. Un autre est sérieusement malmené. Le lendemain, dimanche 26, le Maire de Montmorillon, ayant augmenté le prix du pain, un attroupement considérable se forme devant chez lui, et menace d'enfoncer les portes de sa maison. Il faut, pour calmer la foule, l'intervention conjuguée des gendarmes, du sous-préfet et du Procureur du Roi. Finalement, le Maire est obligé de remettre le prix du pain au tarif précédent.

Les émeutes de Montmorillon ont leur répercussion immédiate à Jouhet, petite commune de l'arrondissement. Le mardi 28 avril, dans l'après-midi, les habitants du bourg, craignant de manquer de pain, s'opposent violemment à un enlèvement de blé qu'un blattier vient opérer au château de la Contour. Le convoi de mulets doit repartir à vide.

Venons-en maintenant à Chauvigny. Montmorillon vient d'être en ébullition les 25 et 26 avril et Jouhet le 28. C'est le 27 que deux charrettes de blés, à destination de Châtellerault, traversent Saint-Pierre-les-Églises. Voici comment, à l'époque, on définit cette localité : « Bourg situé à la tête d'un petit pont établi sur un ruisseau qui borde, sur la rive gauche, une partie de la ville de Chauvigny, et par lequel passe une très grande quantité de grains fournis par l'arrondissement de Montmorillon et le département de la Haute-Vienne à la navigation de la Vienne et de la Loire. » Donc, ces convois se dirigent sur Châtellerault. Il semble que l'alerte ait été donnée par un nommé Turbaud, fabricant de chaises, qui, en voyant les charrettes apparaître à Saint-Martin-Ia-Rivière, ameuta la population. Les gens de Saint-Pierre-des-Églises, ainsi prévenus, arrêtaient les voitures dans le faubourg de l'Aumônerie. Impossible au conducteur de forcer le barrage. On réussit, tout de même, non sans peine, et grâce à l'intervention de l'Adjoint au Maire de Chauvigny, à les faire repartir.

Le lendemain 28 avril, nouveaux incidents, mais beaucoup plus sérieux. Ce ne sont pas des charrettes, mais un convoi de mulets, qui est stoppé dans la traverse de Chauvigny. L'attroupement est bien plus étoffé que la veille; il s'y trouve de nombreuses femmes. Cette fois, l'affaire s'annonce très chaude. Les gendarmes sont présents, mais, comme à Gençay, absolument débordés. En un tour de mains, les muletiers sont déchargés et les sacs jetés à terre. Les femmes se précipitent sur le chargement sans que les gendarmes puissent leur faire lâcher prise. Ce qu'elles veulent, c'est s'emparer du blé en le payant 3 Fr. le double décalitre. Or, il en vaut 4,25 Fr. Les Chauvinois sont nets : « Si les gendarmes font usage de leurs armes, disent-ils, nous sommes décidés à résister. » On parle longtemps. Finalement, l'action du Maire de Chauvigny et celle de Saint-Pierre-Ies-Églises permet au convoi de repartir.

Les événements de Montmorillon, Jouhet et Chauvigny eurent quelques retentissements dans le département et les conséquences ne se firent pas longtemps attendre. Deux jours après, le 30 avril, le Préfet décide d'envoyer à Chauvigny un détachement de cavalerie pour la police du prochain marché. Puis vient la série des repréailles, autrement dit des arrestations, en application de la loi du 7 Prairial an V, relative à la libre circulation des grains. Nous en parlerons dans un instant.

Ce que nous venons de voir, c'est le côté en quelque sorte négatif de la crise. Voyons maintenant le côté positif. Qu'a-t-on fait à Chauvigny pour limiter les dégâts ?

Nous avons dit, en commençant, que la ville comptait alors 1,363 habitants. Transportons-nous à Vouneuil-sur-Vienne ou à Bonneuil-Matours, non loin d'ici, où la population est de même importance. Je suis en mesure de vous dire que l'on s'y est contenté de courber le dos et d'attendre que les choses se tassent.

C'est seulement dans les centres urbains, Poitiers, Châtelleraut, Loudun que l'on constate l'existence d'une organisation essayant de lutter contre la disette. À Montmorillon, où les émeutes furent particulièrement graves, tout ce que l'on a inventé, c'est de distribuer gratuitement tous les quatre jours du pain aux nécessiteux. Quelle quantité ? On l'ignore. Aux moins nécessiteux, formule vague, on remettra des billets leurs permettant d'acheter du pain à 5 centimes par kilo au-dessous de la taxe. La municipalité de Montmorillon ne s'est pas mise en frais d'imagination.

Il en va autrement à Chauvigny. Le Maire, Germonnaud du Charaud, gouverne la commune depuis quinze ans. C'est un homme énergique, dynamique et d'une rare efficacité. Il n'a pas attendu les troubles sociaux pour agir.

Dès le 21 avril, il propose d'établir dans la ville un grenier de secours ; autrement dit, une réserve de grains où l'on pourra s'approvisionner à partir du samedi 2 mai. On y entreposera un mélange de céréales, ce qu'on appelle alors la mouture. La composition de cette mouture sera la suivante ; 26 parties de froment, 2 de seigle, 20 de baillarge, 15 de drogée (la drogée étant elle-même un mélange assez mal défini, soit froment et avoine, soit baillarge et avoine).

Le boisseau de mouture sera vendu 0,25 Fr. au-dessus des prix de la mercuriale et payable au comptant. S'il y a déficit, comme c'est probable, il sera pris en charge par les fonds communaux. Première chose à faire, trouver un local ensuite nommer une Commission.

Comment alimenter ce grenier de secours ? Évidemment, par des versements de propriétaires ayant des grains disponibles. Ils seront remboursés au fur et à mesure des ventes. En fait, et comme il fallait s'y attendre, sollicités pour déposer des blés, au magasin, plusieurs de ces propriétaires répondirent généreusement ; quelques-uns négativement, d'autres se gardèrent bien de donner signes de vie.

Le magasin, qui devait ouvrir le 1^{er} mai, ne put le faire que le 10, avec 200 boisseaux de mouture qui suffirent, tant bien que mal, à la consommation jusqu'au 22 juin. Le Maire fit ensuite un nouvel appel aux propriétaires et un deuxième approvisionnement de 260 boisseaux permit d'aller jusqu'au 28 septembre.

Bien entendu, on a nommé un garde-magasin, car il serait imprudent de laisser le blé sans surveillance. Ce garde porte un nom bien Chauvinois : Raymond Thevenet. Il sera payé à raison de 5 centimes par boisseau délivré.

Voilà un problème du ravitaillement. Deuxième mesure contre la crise ; suspendre les prestations en nature. Le chemin de Chauvigny à Morthermer est en très mauvais état et des réparations s'imposent. Elles attendront des jours meilleurs. « Les temps m'ont paru si durs, dit le Maire, que je n'ai pas cru devoir, sans vous en référer de nouveau, appliquer, pour la réparation de ce chemin, les rôles de prestations en nature que vous avez votés puisque les habitants malheureux de cette commune éprouveraient une charge impossible à acquitter. »

Troisième palliatif, enfin, celui-ci n'est pas nouveau. L'ancien régime en a usé et abusé ; ouvrir des ateliers de charité. On y procède à des travaux rétribués auxquels tous les nécessiteux, sans distinction d'âge, ni de sexe, peuvent prendre part. Ce sont sur des chemins que l'on peut travailler. Les enfants de douze à quinze ans seront payés 1,50 Fr. par jour, les adultes 0,80 Fr. que valait le rendement de ces ateliers ? On peut supposer que le travail des cantonniers improvisés, et sous-alimentés par surcroît, ne devait pas conduire à de brillants résultats.

Quoi qu'il en soit, la ville de Chauvigny atteignit ainsi, tant bien que mal, la maigre récolte de 1829, au 1^{er} novembre, le Maire mit sous les yeux de la municipalité un état qui fait malheureusement défaut. Il nous eut permis, en effet de connaître en détails l'organisation du grenier de secours. Car il y figurait, non

seulement le budget de l'organisation, mais la liste des gens approvisionnés. Ce qui eut donné un coup de sonde fructueux dans la structure sociale de la commune.

Qu'advint-il, enfin, des émeutiers de Chauvigny et de saint-pierre les Eglises ? Si les incidents des 27 et 28 avril n'eurent pas la gravité de ceux du 25 à Montmorillon et du 26 à Jouhet, est-il téméraire de penser que l'action modératrice du Maire et des notables y fut pour beaucoup ? Ne perdons pas de vue que le grenier de secours était déjà, sinon ouvert, du moins en voie d'organisation. Sans doute, ces mesures furent-elles un élément d'apaisement.

Ce fut heureux pour les Chauvinois, car les représailles furent sévères. La libre circulation des grains est, dans la France d'autrefois, un principe sacro-saint. Tous les régimes s'y rallient. La loi du 7 Prairial an V ne fait que réaffirmer ce principe. Dès le 28 avril, le Préfet envoyait un détachement de cavalerie à Montmorillon. Puis les arrestations commencèrent. La journée fut importante : 36 personnes en tout étaient appréhendées à la date du 7 mai (22 de Montmorillon, 7 de Jouhet; 7 de Chauvigny). N'oublions pas que la législation de l'époque les rendait possibles de la Cour d'Assises.

Les 22 Montmorillonnais et les 7 habitants de Jouhet furent envoyés à Poitiers sous la conduite des chasseurs à cheval. Ils arrivèrent le 14 mai à Chauvigny, où ils furent pris en charge par la brigade de gendarmerie, renforcée, de celle de Poitiers. Ce même convoi de 36 personnes, hommes et femmes, en sabots et enchaînés, était tellement pitoyable que le Préfet craignit que son défilé ne produisit des remous. Il demanda à la brigade de Chauvigny de calculer l'heure de départ, de manière que les prisonniers n'arrivent à Poitiers qu'à la nuit tombante. En même temps, il pria le Maire de Poitiers de veiller (je cite textuellement) « à ce que, dans les faubourgs de cette ville où passeront les détenus, il ne se profère aucun cri, ni ne se manifeste aucun mouvement de nature à troubler la poix publique ».

Comme les 7 prévenus de Chauvigny n'avaient à leur actif que la tentative d'arrêt d'un convoi, sans qu'ils eussent commis de violences, ils n'étaient coupables que d'entraves à la libre circulation des grains. Ils en furent quittes pour le Tribunal Correctionnel. Celui de Montmorillon, dont ils étaient justiciables, les condamna solidairement, le 22 juin, à 312 francs d'amende. Somme qui équivaut, très approximativement, à 100.000 francs de 1957. La pénalité ne fut pas très lourde.

Par contre, les émeutiers de Montmorillon et ceux de Jouhet passèrent en Cour d'Assises, le 29 du même mois. Les débats durèrent six jours et furent retentissants. Les résumer nous sortirait du cadre de cette communication. Notons seulement que, sur les 22 accusés, 5 furent reconnus coupables. Un d'entre eux fut condamné à 4 ans de prison, les autres à 3 mois.

Est-ce que la répression judiciaire marqua la fin des troubles agraires ? Pas le moins du monde. La fermentation continue plus que jamais. D'autres désordres éclatent à L'Isle Jourdain, reproduisant, trait pour trait, ceux de Jouhet. Nouvel abcès de fixation en octobre à Dissais, où la gendarmerie doit intervenir. L'hiver 1829-1830 est aussi dur que l'hiver précédent et le prix du blé reste élevé. Le 3 septembre 1830, émeutes à Mirebeau, où l'on parle de brûler les châteaux, comme en 1789 ; le 22 septembre, à Vivonne, où se renouvelle l'éternel scénario: une charrette de blé, traversant le bourg, est conduite sous les halles pour y être vendue immédiatement. Le règne de Louis-Philippe ne commence pas dans l'euphorie. C.e n'est guère qu'en 1833, où l'hectolitre de blé descendra de 19,48 Fr. à 18,86 Fr., pour atteindre le chiffre étonnant de 12,85 Fr. en 1834, que les choses rentreront dans l'ordre.

Telle que nous venons de la constater, la conjoncture économique de 1829 se double d'une conjoncture morale non moins difficile. Une agitation larvée s'étend à travers tout le département. À Chauvigny, l'opposition du régime est menée par trois hommes qui n'appartiennent point, comme on pourrait le supposer, à la classe populaire, mais à la bourgeoisie. Sénébaud père, propriétaire, et son fils, étudiant en droit, avec Brissonnet Notaire. La note qui en fait état a soin de préciser : « Ils sont en activité continuelle. On remarque qu'ils sont instruits les premiers des faits importants. »

Quant à la fidélité au régime, c'est-à-dire à Charles X, elle est représentée par le Maire Germonneau, dont nous avons vu le rôle important dans la lutte contre la disette. Germonneau est d'une lucidité étonnante. Il ne se fait aucune illusion sur la solidité d'un régime qui, déjà, craque de toutes parts. Il assiste, avec beaucoup de sang-froid, à la montée des périls. Une de ses lettres, datée du 11 juin 1830, signale que la région de Chauvigny est en fermentation politique. Des émissaires parcourent les campagnes et mènent une propagande acharnée contre les Bourbons. Ils font courir le bruit que l'on va établir un impôt sur le bétail et la volaille. Le Maire écrit à ce sujet: « Si je n'avais pas craint de semer des inquiétudes, j'aurais depuis longtemps invité les habitants des campagnes à chasser de leurs demeures ces hommes qui vont semant de faux bruits ou de mauvaises nouvelles. »

Mais Germonneau prêche dans le désert et il le sait. L'inertie des Pouvoirs publics lui inspire cette phrase désabusée: « On ne peut supposer que le Gouvernement ne veuille pas sa propre conservation. » Et celle-ci : « Je ne me reprocherai jamais, tant que j'exercerai les fonctions de maire, d'avoir pu par mon silence, concourir à la destruction du Gouvernement. »

C'est en vain qu'il tire à plusieurs reprises la sonnette d'alarme.

Aussi courageux que clairvoyant dans la crise politique que dans la crise économique, Germonneau ne fut sans doute pas surpris d'apprendre que la Révolution avait éclaté à Paris un mois après ses paroles prophétiques. Le régime de Louis-Philippe ne pouvait conserver en place cet homme qui avait pris une position trop marquée. Germonneau cessa définitivement ses fonctions avec l'avènement de la Monarchie de juillet.

Son nom reste ainsi lié à la disette de 1829 comme il l'avait été à la précédente, celle de 1817. C'est le nom d'un administrateur de grande classe, ayant le sens des réalités sociales autant que des faits psychologiques. Dans ce sens, il nous a bien paru mériter de réapparaître quelques instants, sous l'éclairage un peu rapide que nous avons tenté de lui donner.

Pierre MASSE.

*Communication faite au XVII^e Congrès des Sociétés Savantes du Centre-Ouest.
Chauvigny, 29 Avril au 1er Mai 1961.*

RAPPORT D'ACTIVITES

La Société Archéologique se doit de présenter, aux habitants de notre cité et des environs, un bilan de son activité et les résultats obtenus par ses travaux.

Notre Société se considère au service de la collectivité dans le domaine qui est le sien : rechercher, réunir et présenter tout ce qui peut aider à la connaissance du passé et du présent de notre région et de ses habitants.

Tout cela, elle n'a pu et ne pourra le réaliser qu'avec le concours du plus grand nombre.

Consciente de l'aide qui lui a été apportée, elle ne veut pas laisser son action ignorée : c'est le but de ce compte-rendu qui se voudrait périodiquement régulier.

C'est après six ans que notre Société a vu la réalisation d'un de ses plus chers projets, grâce à des efforts constants : l'ouverture du Musée du Pays Chauvinois.

Beaucoup de Chauvinois le connaissaient pour l'avoir visité, mais aussi pour y avoir collaboré : des commerçants et industriels ont participé à son financement; des ouvriers et artisans ont donné leur temps et leur travail ; de nombreuses personnes ont donné ou prêté des objets enrichissant des collections, sans oublier le Conseil Municipal, dont le soutien moral et financier a été la pièce de base.

Tous ces efforts n'ont pas été inutiles.

La **salle folklorique** est complète: elle présente la reconstitution d'un intérieur rural du siècle dernier qui attendrit toujours les visiteurs auxquels elle rappelle de vieux souvenirs, et une collection de coiffes de notre région, collection qui est sans conteste une des plus belles du Centre Ouest.

Toujours dans ce domaine, la Société Archéologique a commencé la constitution d'une **salle des Métiers** présentant les outils autrefois utilisés par les artisans de la région.

Est aussi aménagé la **salle des Chevaliers**, qui est consacrée à l'Histoire et à l'Archéologie. Dans les différentes vitrines sont exposés les objets témoins de la vie de nos ancêtres pendant la préhistoire, dans la Gaule, au Moyen Age, aussi bien que sous la Révolution. D'une période plus récente, sont présentés dans une vitrine tous les objets ou souvenirs ayant trait au Jumelage avec Trino. Ensemble qui se voudrait aussi riche que le fut notre histoire, mais il y a encore à faire.

Quant aux objets plus volumineux et aussi moins fragiles, ils ont commencé à trouver place dans le joli jardin du Musée.

Tout ceci ne serait rien si, parallèlement, n'avait pas été fait un effort pour attirer les touristes. C'est dans ce but que, tous les dimanches de l'année, des membres de la Société Archéologique sont prêts à accueillir les visiteurs. Du mois de juillet au mois de septembre, des guides ont assuré la permanence tous les jours de la semaine. Le résultat n'est pas négligeable, puisque le nombre des visiteurs s'est élevé, cette année, à 4.000 au moins.

La Société Archéologique poursuit, comme elle le fait depuis sa fondation, des travaux dont le but est l'avancement de nos connaissances historiques.

Il s'agit essentiellement des fouilles exécutées au Château Baronnial. Cette année, elles n'ont pas donné lieu à de grands travaux de dégagement comme dans les années précédentes, il y a là plusieurs raisons.

Tout d'abord, presque toute la surface du Château étant dégagée, son plan nous est maintenant parfaitement connu et il n'y a sans doute plus de découvertes importantes à y faire,

Cependant, un certain nombre de dégagements ont été poursuivis, terminés ou entamés. Le cube de déblais, fouilles et évacués atteint environ 3.000 mètres cubes.

Des deux points de fouilles, le principal fut celui de la Cour haute de la petite enceinte qui flanque le Donjon du côté nord, celle-ci est maintenant totalement dégagée : en plus de la citerne depuis longtemps visible, des latrines ont été découvertes qu'on peut dater du XVI^e siècle.

L'autre fouille, moins avancée, se trouve à l'emplacement de la cuisine boulangerie; le travail y est beaucoup plus délicat du fait des objets qu'on peut y trouver (carreaux de terre cuite, fragments de torchis du plafond, tessons de poterie, couteau), ce bâtiment porte les traces d'un violent incendie vraisemblablement dû aux Protestants qui prirent Chauvigny en 1569. Cette fouille se poursuivra cette année, ainsi que le dégagement de l'intérieur du Donjon.

Aménagement du Musée, fouilles au Château Baronnial, accueil des visiteurs, tel est l'essentiel de l'activité de la Société Archéologique. Il faut aussi noter les réalisations de la Commission des Publications qui a rédigé le texte d'un Guide de Chauvigny et élaboré le présent bulletin.

Ces activités ne pourront se développer, d'autres se créer, que si d'autres personnes viennent adhérer à notre Société. Elles y seront bien accueillies et très vite à l'aise grâce à la camaraderie qui anima tous nos travaux.

Le Secrétaire,
Jean TOULA T.

UN DRAME CHAUVINOIS AU XV^e SIÈCLE

Il est un ensemble de documents qui constitue une précieuse source pour l'histoire locale et celle des moeurs et coutumes : ce sont les lettres de remission accordées par les rois à des condamnés dans le but de remettre leur peine.

Pour le Poitou, la majeure et la plus intéressante partie de ces lettres a été mise à la disposition des chercheurs par les Archives historiques du Poitou ; plusieurs de celles-ci concernent Chauvigny ou les villages voisins. Nous les avons communiquées aux membres de la Société lors de deux séances ; plusieurs apportent des faits et des anecdotes qui se rapportent au folklore, aux fêtes locales, aux métiers, à l'agriculture, à la vie familiale et féodale.

C'est un de ces « faits-divers » tiré d'une lettre de rémission accordée par Charles VI, roi de France, qui est ici relaté.

Pour une meilleure compréhension, ce n'est pas le texte original, mais un récit des faits que nous publions, en l'émaillant cependant de certaines expressions en vieux français ou patois Chauvinois tirées de l'original.

Demeurait, en la ville de Chauvigny en Poitou, un hôtelier, écuyer, âgé de 80 ans ou environ, nommé Jehan de Marsay. « Comme ledit de Marsay était vieux, décrépité et devenu tellement affaibli et débilité en sa personne qu'il ne sait se gouverner ni lui ni ses biens », il demanda à son gendre, nommé Guillaume Carmenteil, de se charger du soin de ses biens. Il plaçait, en effet, son espoir dans son gendre et lui faisait entièrement confiance.

Ils conviennent donc que Carmenteil et sa femme prendront soin de leurs parents, les nourriront, habiteront avec eux et s'occuperont de la gestion de leurs biens et, notamment, de l'hôtel qu'ils possédaient, « où l'on a l'habitude de loger gens d'honneur et qui est l'un des notables hôtels qui soit en ladite ville de Chauvigny ». En revanche, de Marsay leur donnerait tous ses biens, tant meubles qu'immeubles, après son décès. Carmenteil consentit à tout cela, il promit à son beau-père et jura de lui « administrer toutes ses nécessités », tant les siennes que celles de sa femme, qui était une « ancienne femme de soixante ans ». De cela furent passées et accordées entre eux des lettres devant notaire, sous le sceau aux contrats de la ville de Chauvigny.

Carmenteil, sa femme et ses enfants vinrent demeurer en l'hôtel de Marsay et, pendant un certain temps ; ils tinrent leurs promesses et conventions. Mais la cohabitation de personnes de différentes générations n'a jamais été chose facile et, bientôt, Carmenteil et sa femme en furent ennuyés et menèrent dure vie au vieil homme : promesses et conventions furent oubliées, on négligea de « le vêtir, de le chausser, de lui donner à boire et à manger à temps et heures convenables » ; d'autre part, Carmenteil était « moult négligent » de faire les besognes de l'hôtel (dont il encaissait les recettes) et de ses dépendances, « comme vignes, labourages et autres choses nécessaires ». De plus, il lui arrivait souvent de battre sa femme, la fille de Marsay, de l'injurier et de la traiter durement, en présence de son père. Pour toutes ces raisons, gendre et beau-père eurent plusieurs fois des « paroles entre eux, grande noise et controverse ».

L'année 1414, la veille de la fête de Saint Fiacre (qui est le 30 août, « ce jour-là, il y a toujours affluence et, à l'Hôtel, il y a plus de notables gens qu'en temps normal, pour l'honneur et la fête de M. Saint Fiacre, qui est prié et adoré audit lieu »), Carmenteil et sa femme prirent les lits et

plusieurs autres meubles qui étaient dans l'hôtel et les emportèrent dans une autre maison qu'ils avaient tout près de là, ne laissant que les Bois de lit et les sommiers.

Le lendemain, jour de ladite fête, de Morsay et Carmenteil, étant seuls dans une petite chambre au dernier étage de l'hôtel, se disputèrent. De Marsay reprocha à son gendre de ne pas tenir les promesses faites, notamment de demeurer avec lui jusqu'à sa mort. Celui-ci lui répondit, arrogamment, qu'il n'était « qu'un assoti et un homme de néant » et qu'il ne demeurerait plus avec lui. De Marsay lui dit que, s'il ne restait, la justice l'obligerait, car il s'était engagé par contrat ; Carmenteil lui répondit qu'il mentait. Alors, le vieillard tira un « petit couteau tranche-pain » qu'il avait et voulut frapper Carmenteil au bras, mais celui-ci se tourna et fut frappé à la poitrine, « au-dessus de la mamelle », tant et si bien qu'aussitôt après avoir été confessé, Carmenteil mourut.

De Marsay prit la fuite de Chauvigny et se cacha, échappant ainsi à la justice ; ses amis adressèrent au Roi une supplique, afin que sa peine soit remise et qu'il puisse reparaître au grand jour.

Ils exposaient que le vieillard était en voie de « choir en grande pauvreté et mendicité » ; que, par ailleurs, il avait toujours été un « bon gentilhomme de bonne vie et d'honnête conversation », qu'il avait servi étant jeune dans les armées royales et participé aux « guerres de Flandre et de Guyenne ».

Le Roi accorda la rémission en septembre de la même année, donc quelques jours après, en ces termes : « Pour ce qui est de nous, ces choses étant considérées, voulant miséricorde être préférée à rigueur de justice, nous avons quitté, remis et pardonné à Jehan de Marsay. »

Jean TOULA T

NOTE SUR LES VESTIGES D'UNE ANCIENNE INDUSTRIE DU FER A CHAUVIGNY

Les travaux de construction du réseau d'égouts entrepris par la Ville de Chauvigny en 1949 et poursuivis depuis lors presque chaque année, ont nécessité le creusement dans toutes les rues de la ville de tranchées, parfois profondes, qui ont donné l'occasion de mettre à jour plusieurs vestiges intéressants l'histoire de la ville.

Nous citerons, par exemple :

- La découverte, avenue Jean Jaurès, dans le quartier des Champs-Marçais, de fragments de poteries, empâtés dans les concrétions calcaires déposées par une ancienne fontaine pétrifiante ; poteries qui pourraient remonter à l'époque gauloise ;

- La mise à jour, toute récente, d'un ancien ponceau, rue des Barrières, ouvrage qui a fait l'objet d'une note communiquée à la Société Archéologique en octobre 1958 ;

- Celle de nombreux morceaux de tuiles romaines (tuiles à rebord et tuiles courbes) et d'une brique décorée, dans le quartier de la Noraie ;

- Enfin, la découverte, rue Faideau, rue Moulin-Saint-Just et rue du Berry, d'une couche de scories de fer que son étendue et la profondeur où elle est située rendent particulièrement digne d'attention.

* * *

C'est en 1955 que des scories avaient été trouvées pour la première fois à l'extrémité Est de la rue Faideau, à une dizaine de mètres du carrefour formé par cette rue, la rue Moulin Saint-Just et la rue des Châteaux.

La couche de scorie, épaisse d'une vingtaine de centimètres, reposait sur un pavage en pierres calcaires situé à environ 1 m. 50 de profondeur.

Une deuxième campagne de travaux, effectuée en 1958 dans le prolongement de ceux de 1955, a retrouvé les mêmes scories au carrefour indiqué ci-dessus, puis dans la rue Moulin Saint-Just et dans la partie occidentale de la rue du Berry, à une profondeur moyenne de 1 m. 30. La couche atteignait de 15 à 25 centimètres d'épaisseur.

Dans les deux cas, le terrain situé au-dessus des scories offrait les caractères d'un remblai de nature hétérogène, tandis que le terrain sous-jacent, constitué par des alluvions vaseuses consolidées, était vierge.

Les scories elles-mêmes se présentent sous l'aspect de masses spongieuses de couleur brunâtre. On y distingue de l'oxyde de fer qui lui donne sa coloration et des particules de charbon de bois.

Il s'agit, selon toutes probabilités, de résidus de fabrication du fer par la méthode Catalane.

Rappelons brièvement que cette méthode, la plus utilisée avant l'invention du bas, puis du haut-fourneau, consistait à réduire l'oxyde de fer par le charbon de bois porté à l'incandescence. Dans ce but, le minerai mélangé au charbon de bois était empilé en un gros tas dans lequel on insufflait de l'air. Il n'y avait pas fusion. La réduction opérée, le fer pâteux se présentait sous la forme de loupes spongieuses que

l'on agglomérait en la soumettant à l'action d'un martinet, sorte de marteau-pilon, actionné le plus souvent par une roue hydraulique.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de rencontrer des traces de l'industrie sidérurgique dans notre région.

Cette industrie, répandue dans de nombreuses provinces de France, en raison de la grande dispersion du minerai de fer, l'était spécialement en Poitou.

Le fer et l'acier du Poitou ont eu une grande réputation (1) et se sont fabriqués, par des méthodes artisanales d'abord, industrielles ensuite, jusqu'à ce que le développement de la grande industrie ait concentré la fabrication dans de vastes usines situées à proximité des gros gisements de minerai de Lorraine et de Normandie.

L'existence de nombreux foyers de sidérurgie dans le Poitou est attestée par la toponymie :

Les lieux dits La Forge, La Ferrière, Les Minières y sont nombreux, et Nieuil-l'Espoir (l'Espée) tire son nom des armes blanches qui y étaient fabriquées autrefois.

Les dernières usines métallurgiques en activité dans la région ont été celles de Luchapt (encore exploitée vers 1870) et celle dite de Verrières, sise commune de Lhonnaizé, à moins de 18 km de Chauvigny.

En 1863, ces deux usines occupaient au total 200 ouvriers, produisaient 917 tonnes de fonte et 419 de fer doux et consommaient 1.121 tonnes de charbon de bois (2).

Dans le département de la Vienne, le minerai de fer existe, sous une forme dispersée, dans plusieurs formations géologiques.

En petites concrétions de la dimension d'un pois (pisolithes) ou d'une noisette, il se rencontre mélangé aux argiles marbrés qui occupent des poches du calcaire jurassique. Les pisolithes ferrugineuses sont fréquentes à la base des diverses formations calcaires (3).

Touzé de Longuemar (4) mentionne également l'existence de rognons irréguliers et de blocs considérables de limonite scorifiée.

Nous avons nous-même récolté des rognons de minerai de la grosseur du poing à la surface du sol dans les environs de Leignes..sur-Fontaine.

Cependant, ces minerais, dispersés sur toute l'étendue des plateaux poitevins, sont surtout abondants dans la nappe d'argiles sableuses occupant la région sud-est du département (5).

Il ne faut donc pas être surpris d'en rencontrer aux abords immédiats de Chauvigny.

Les gisements les plus notables, décrits par Touzé de Longuemar (6) sont situés :

À l'Ouest de Bonnes,
Entre La Chapelle Viviers et la Vienne,
Entre Pouzioux et Leignes, Aux Grails de Fleix,
Enfin, à Peuron, et ou Charreau de Boussec, sur le territoire de la commune de Chauvigny.

Ici encore, la toponymie, corroborant la géologie, atteste que ce fer a été exploité: A moins de 10 km. de Chauvigny, cinq hameaux portent le nom de « La Forge », dans les communes de Lauthiers, Pouzioux, La Chapelle-Viviers et Tercé.

À Chauvigny même, la rue « des Clouteries », qui atteste l'existence d'une industrie de transformation du fer, donne à croire que les lieux de production de la matière première n'étaient pas éloignés.

C'est qu'en effet, la Ville même était un lieu privilégié pour le développement d'une sidérurgique.

- Le minerai, nous venons de le voir, s'y trouvait partout ;

- Le charbon de bois était produit en abondance par les forêts qui entouraient la ville et dont subsiste encore, malgré un déboisement intense, une large ceinture à la limite du Pays Chauvinois.

Il est d'ailleurs vraisemblable qu'à l'époque romaine et au cours du Moyen Age, ces forêts couvraient la majeure partie du pays.

- La force motrice était fournie par le ruisseau le Talbat, cours d'eau abondant, dont la forte déclivité - 10 mètres pour une longueur de 1.400 mètres entre la source et le confluent avec la Vienne - se prêtait admirablement à l'installation de chutes étagées, capables, chacune, d'actionner une roue hydraulique.

- Enfin, la main-d'œuvre a certainement été suffisante dans une localité qui, depuis l'époque romaine ou moins, abritait une population d'une certaine importance.

Tout permet donc d'affirmer que les conditions d'existence d'une industrie du fer se trouvaient réunies à Chauvigny ; et la présence de scories laisse supposer qu'elle a effectivement existé.

Avant de conclure, il serait intéressant de pouvoir fixer l'époque à laquelle a fonctionné là où les forges qui ont laissé les scories que nous venons de retrouver.

Aucun document, à notre connaissance, ne permet de le faire. Du moins, pouvons-nous préciser que cette industrie est antérieure au XV^e siècle.

En effet, en bordure des rues où les scories ont été trouvées, existent plusieurs maisons que leur style permet de dater de ce siècle. Leur rez-de-chaussée est encore, de nos jours, sensiblement au niveau de la chaussée. Les scories ayant été trouvées de 1 m. 30 à 1 m. 50 plus bas, il a fallu que, entre l'époque où l'industrie les a produites et celle de la construction des maisons (XV^e siècle), le sol ait été exhausé de 1m. 30 à 1 m. 50. Ce relèvement important a pu être effectué d'un seul coup. Il a pu aussi se produire petit à petit et demander plusieurs siècles. Dans ce cas, l'industrie dont nous retrouvons les vestiges pourrait remonter au début du Moyen Âge ou même à l'époque romaine (7).

Nous souhaitons que d'autres témoins de cette intéressante activité soient retrouvés à Chauvigny et permettent de la dater avec plus de précision.

(Janvier 1959.)

P. SAILHAN.

NOTES

(1) Boissonnade. Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI^e siècle jusqu'à la Révolution (in M.S.A.O. 2^e série tome XXI 1898 pp 14 et sqs).

(2) de Longuemar. Études géologiques et agronomiques sur le département de la Vienne Poitiers Dupré 1872 2e. partie p96.

(3) Carte géologique de la France au 1/80.000 feuille Poitiers notice explicative.

(4) op. cit. page 84 et sqs.

(5) Longuemar op. cit. page 86.

(6) op. cit. page 90.

(7) Boissonnade op. cit page 15 précise que le Fer et l'acier Fabriqués en Poitou du XI^e à la fin du XIII^e s. jouissaient d'une renommée « dépassant même les limites de la région Française ».